

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE de BEURLAY

~~~~~  
**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 25 août 2015**

~~~~~

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 août 2015.

Etaient présents : Messieurs Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Mesdames Christelle JARRIGE, Gaëlle DALAIS, Michelle DUMAS PREVOS, Danièle DOAN VAN, Liliane ANDRÉ, Annick MOUHÉ, Monsieur Philippe MATHIEU, Mesdames Carolle ROULIN, Magali LABBEY et Monsieur Mathieu GESLOT

Pouvoirs : Monsieur René BERTON a donné pouvoir à Annick MOUHÉ, Monsieur Stéphane MONCEAU a donné pouvoir à Olivier MACAUD

Absent : Monsieur Emmanuel ROY

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MACAUD

ORDRE DU JOUR :

- Tarif repas cantine au 01.09.2015
- Tarif de la garderie au 01.09.2015
- Courriers administrés pour nuisance à la salle des fêtes
- Arrêté interdisant les captages d'eau non autorisés sur les bornes à incendie
- Demande de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État
- Délibération d'une demande de financement d'une élève du Lycée PALISSY pour un voyage d'étude
- Inscription des Nuits Romanes pour 2016
- Création d'une ligne téléphonique pour le Club House
- Proposition d'une gratuité supplémentaire pour la salle des fêtes
- Questions diverses

Après lecture du PV du 4 juin 2015 celui – ci est adopté, une remarque de M. Philippe MATHIEU à la rubrique tour de table, demande que soit modifiée sa phrase sur l'intercommunalité. "Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, les intercommunalités devront atteindre un nombre minimum d'habitants. Notre communauté de communes ne peut pas satisfaire cette règle et devra probablement évoluer, c'est à dire qu'il est fort probable que Beurlay devra choisir en 2017 entre la communauté de communes de Saintes et celle de Rochefort. Comment allons-nous procéder ?

• **PRIX DU REPAS CANTINE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal plusieurs hypothèses d'augmentation 0%, 1.5% et 3 % .

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter de 3% le prix du ticket de cantine de l'année scolaire 2015/2016 :

Soit le prix du repas des enfants : 2.39 € (2.32 € pour l'année 2014-2015)

Soit le prix du repas des adultes : 4.78 € (4.64 € pour l'année 2014-2015)

Vote 3 contre – Vote 11 pour

- **PRIX DE LA GARDERIE**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal plusieurs hypothèses d'augmentation 0%, 1.5% et 3 % .

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter de 3% le prix de l'heure de la garderie pour l'année scolaire 2015/2016.

Soit le prix pour les enfants de la commune : 2.02 € (1.96 € pour l'année 2014-2015)

Soit le prix pour les enfants extérieurs à la commune : 2.54€ (2.47 € pour l'année 2014-2015).

Vote : tous pour.

- **Courriers d'administrés pour nuisances à la salle des fêtes**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de deux courriers d'administrés concernant les nuisances suite à des locations de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire a fait faire une étude pour installer un atténuateur sonore : coût du matériel 2 000€ + Pose et coût de l'étude 1 500 €.

A l'avenir nous étudieront l'installation d'une climatisation réversible permettant de changer le chauffage actuel et d'avoir la climatisation l'été évitant l'ouverture des portes de la salle des fêtes.

- **Arrêté interdisant les captages d'eau non autorisés sur les bornes d'incendie**

Monsieur le Maire donne lecture du projet d'arrêté de la RESE concernant des prélèvements d'eau non autorisés et potentiellement dangereux sur les bornes d'incendie.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de prendre un arrêté pour éviter tout prélèvement frauduleux et préjudiciable pour la collectivité.

Vote : tous pour.

- **Demande de soutien à l'action de l'AMF**

Monsieur le Maire présente le dossier sur la motion de soutien à l'Association des Maires pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de soutenir AMF pour son action.

- **Demande d'aide financière pour un voyage d'étude**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de financement pour un voyage pédagogique pour une élève en 3^{ème} préparatoire aux Formations Professionnelles.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas accorder d'aide financière.

Vote : tous pour.

- **Nuits Romanes**

Monsieur le 1^{er} adjoint propose au conseil municipal l'inscription pour l'année 2016.

Vote : tous pour.

Plusieurs propositions sont faites pour le choix du thème pour 2016. Il faut rester sur thème familial.

- **Création d'une ligne téléphonique pour le club house**

Monsieur le 1^{er} adjoint expose aux membres du conseil municipal de mettre une ligne téléphonique au club house du foot pour qu'il puisse avoir un accès internet, car les feuilles de match se font par ce moyen.

C'est un dossier qui traîne depuis 2007, repris en 2010. Il n'a toujours pas aboutit.

Il semblerait qu'il y a simplement la ligne à mettre en place avec des frais :

- Frais de mise en service : 45.83 € HT
- Déplacement d'un technicien : 57.50 € HT
- Puis les frais d'abonnement :
- Abonnement de la ligne : contrat pro services 20.55 € HT / mois
- Abonnement internet pro : 35 € HT/mois
- LiveBox : 5 €/mois

Le conseil municipal propose que la mairie finance la mise en service de la ligne et que l'abonnement soit pris en charge par l'association.

Olivier MACAUD se renseigne auprès de l'association

- **Proposition d'une gratuité supplémentaire de la salle des fêtes**

Elle concerne le comité des fêtes. Cette association lors de manifestations au titre de la commune prête très souvent du matériel à la commune (tables, couverts, plateaux, Tivoli, remorque frigorifique)

Vote : 1 contre – 13 pour

- **Tour de table**

Gaëlle DALAIS

L'année prochaine peut-on planifier les travaux de l'école début juillet, car cette année le ménage a été fait avant les travaux, le personnel a dû refaire le ménage..

Deux contrats à l'école vont commencer au 01 septembre 2015 :

Mme DIET pour un contrat de 15h50 par semaine (annualisé) en remplacement de Sébastien JOLLY.

Mme BERTHÉ pour un contrat 4 heures semaines (contrat à l'heure)

Concernant les ateliers TAP :

Le Badminton club de Pont l'Abbé d'Arnoult assurera l'encadrement d'un temps d'activité périscolaire durant l'année 2015/2016 le vendredi de 13 h 30 à 14 h30.

Volley – L'intervenant a démissionné pendant l'été, la responsable de l'association doit me contacter dans les prochains jours pour savoir s'il peut être remplacé.

Olivier MACAUD – Intervenant bénévole sport d'opposition le jeudi

Alison BEN BELAÏD assurera l'atelier bricolage et décoration 4 jours par semaine avec un projet : mosaïque pour le hall des primaires, décorations de Noël, cadeaux fête des mères, etc....

Aurélie – Intervenante des P'tits cœurs de Saintonge pour 4 fois par semaine avec du bricolage et des jeux de groupe, elle a beaucoup d'idées

Damien PAGOT – Intervenant théâtre le lundi

Mme BERRY – Intervenante sculpture le jeudi.

Isabelle DIET continuera l'atelier cuisine 2 fois par semaine, elle propose aussi un atelier jardinage (plantation d'un potager, arbustes, etc....)

Brigitte BERTHÉ continue la bibliothèque avec échange de livres, lecture de conte, etc...

Christophe DALAIS et Jean-Claude GAUTHIER – Intervenants bénévoles le vendredi seulement pour la première période scolaire pour du bricolage (fabrication de nichoirs et de mangeoire à oiseaux)

Le spectacle Halloween aura lieu le 10 octobre 2015.

Olivier MACAUD

Un sujet me tient particulièrement à cœur c'est l'organisation du départ en retraite de Nicole BILLIÉ le jeudi 24 septembre 2015 à 19 heures, prévoir les invitations auprès des anciens élus, anciens collègues, secrétaires de mairie de la communauté de communes.

Il faudra prévoir un buffet, Annick MOUHÉ se propose de faire des galettes charentaises

Nicole BILLIÉ a obtenu la médaille d'argent.

Les nuits romanes 2015 environ 800 personnes, très bonne ambiance, remerciement de tous les bénévoles, le temps convivial, pas de reste.

Courant juillet la première lettre info aux personnes âgées de la commune a été distribuée accompagné des dépliants sur : taxi mouette, la canicule, et le CLIC sénior.

Concernant les intercommunalités le seuil serait bien de 15000 administrés notre Communauté de Communes resterait en l'état actuel.

Liliane ANDRÉ

-L'Art au jardin, sur l'ensemble le concept est à garder et à renouveler.

Le concept déambulation permet de découvrir les Jardins de Beurlay. Les artistes étaient tous ravis de l'organisation et de l'accueil et sont prêts à revenir l'année prochaine.

L'artiste qui était au moulin se trouvait un peu éloignée.

Tout est positif

-Fait part que Mme DURET Michelle est surprise que le conseil municipal ne soit pas prévenu que son mari est gravement malade.

-Un agent de la préfecture de La Rochelle est passé à mon domicile pour contrôler mes chambres d'hôtes.

Toutes les personnes qui ont des chambres d'hôtes ou gîtes doivent faire une déclaration auprès de la mairie. C'est obligatoire.

Christelle JARRIGE

Enquête pour la bibliothèque 12 retour sur 400, ce n'est pas très représentatif : Il est demandé que la bibliothèque soit ouverte le samedi matin et plus tard le soir.

Une réunion va être organisée fin septembre début octobre.

Reprise des bébés lecteurs le 3^{ème} mardi matin de chaque mois pour les enfants non scolarisés.

Je suis surprise du nombre de personnes en difficultés pour payer leurs factures EDF.

Quelles démarches peut-on faire ?

Est-ce que la commune de Beurlay est concerné par les mails concernant la diminution des arrêts TGV à Surgères ?

Problème de nuisance et d'hygiène sur la commune concernant les chiens. Des informations ont été prises auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Philippe MATHIEU

Informe le conseil municipal qu'il a été victime d'un cambriolage à son domicile et d'être vigilant.

Pourquoi ne pas mettre en place la vigilance-voisin pour l'été prochain, à voir avec les communes voisines.

Problème de rodéo au village des Fâvres.

Danielle DOAN VAN

Une administrée s'interroge sur le calcul des redevances des ordures ménagères pour un gîte, il faut qu'elle se renseigne auprès de la Communauté de Communes

Mathieu GESLOT

Actuellement les radars pédagogiques fonctionnent sur batteries, serait-il possible qu'ils soient branchés sur les poteaux électriques, peut-on les déplacer rue de la Pierrière, M le Maire se renseigne car ils appartiennent à la Communauté de Commune.

Annick MOUHÉ

Signale que le conteneur à verre est plein, en principe la CDC a fait le nécessaire

Carolle ROULIN

Mécontente concernant la fête villageoise dans l'impasse du ruisseau, j'étais bloqué à mon domicile et je n'ai reçu aucune information à ce sujet.

Gérard GANDAUBER

-Pour les cambriolages, nuisances dans la nuit ; il faut appeler le 17

-Une formation de préparation à l'habilitation électrique bs-be manœuvre est proposée à deux agents.

-Une formation BAFA est proposée à 3 agents. Les stages seront financés par la CDC.

Le syndicat Informatique fête ses 30 ans d'évolutions le 25 septembre de 9h30 à 17h à Pont l'Abbé d'Arnoult.

-M.MENADIER Gilles se retrouve dans une situation difficile, il doit quitter son logement au 1er septembre 2015. Pour palier à cette urgence ce relogement, je propose de lui louer l'ancien logement au rez de chaussée de l'ancienne mairie.

Le conseil est d'accord de louer l'ancienne mairie et autorise M. le Maire à faire toutes les démarches se rapportant à ce dossier. Le loyer est fixé à 380 €.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personnes ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures 10.